

# FORMATION IDE

Infirmier Diplômé d'Etat



1 rentrée par an  
en Septembre

## À propos

Pour les candidats en **reconversion**  
ou en **formation professionnelle continue**,  
la sélection est réalisée à partir d'une épreuve écrite, d'un  
dossier et d'un oral.

La formation est ouverte à tous les bacheliers.  
L'inscription se fait via la plateforme  
« Parcoursup » sous forme de vœux d'orientation. La  
sélection est réalisée à partir du dossier scolaire, d'un  
curriculum vitae et d'une lettre de motivation. L'avis du  
professeur principal et du chef d'établissement  
est également requis.

### Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Dans le cadre de la charte progrès, l'institut accompagne les étudiants en situation de handicap  
en proposant des aménagements de formation pour répondre aux besoins particuliers des  
apprenants. Pour toute information, le référent handicap est à votre disposition

### Qu'est ce qu'un IDE?

L'infirmier occupe une place incontournable dans le champ de la santé.

Il dispense des soins de nature **préventive, curative ou palliative**, qui intègrent qualité technique et qualité des relations  
avec les personnes.

Il contribue à **l'éducation à la santé** et à l'accompagnement des personnes dans leur parcours de soins en lien avec leur  
projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une **équipe pluri professionnelle**, dans les structures à domicile, de manière  
autonome et en collaboration. Il **évalue** l'état de santé d'une personne, **analyse** les situations de soins, conçoit et définit  
des projets de soins personnalisés. Il planifie des soins, les réalise et les évalue et **met en œuvre** des traitements.

Pour les formations initiales, **le coût pédagogique est pris en charge par la Région Bretagne**.  
Pour les formations continues, une prise en charge financière (OPCO, CPF, Pôle emploi, Etat) est  
possible selon la situation des candidats.

### Le coût ?

**N'hésitez pas à nous contacter ou consulter le site internet**

RNCP 8940-DE-  
Diplôme d'état d'Infirmière,  
grade licence  
Certificateur : Ministère de la Santé et  
de la Prévention  
Date certification : NC

Institut de Formation des Professionnels de Santé  
Campus de Tohannic 11 rue André Lwoff 56000 Vannes  
Tel : 02 97 46 84 00 Fax : 02 97 46 84 04  
Mel : [secretaires@ifps-vannes.fr](mailto:secretaires@ifps-vannes.fr)

[WWW.IFPS-VANNES.FR](http://WWW.IFPS-VANNES.FR)

## Les missions

Les missions de l'IDE sont régies par décret. Les compétences nécessaires à l'exercice de ses missions sont organisées selon un référentiel :

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.
7. Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle.
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.
9. Organiser et coordonner les activités soignantes.
10. Informer, former des professionnels et des personnes en formation.

L'activité professionnelle de l'infirmier est **très diversifiée**, elle s'effectue :  
Dans le secteur **public ou privé**, en milieu hospitalier

(médecine, chirurgie, psychiatrie, etc), en extrahospitalier, dans le domaine sanitaire ou médico-social, dans le secteur libéral, en entreprise, dans l'éducation Nationale...L'exercice hospitalier représente environ 80% des effectifs.

## Où peut-il exercer ?

## Diplomation ?

La formation d'infirmier s'inscrit dans le processus de Bologne : LMD (Licence, Master, Doctorat) et valide le **niveau Licence** (180 ECTS)

Le diplôme d'Etat infirmier fait l'objet d'une réglementation au niveau européen qui permet d'exercer **dans tous les états membres**, mais aussi au Québec.

Les infirmiers diplômés peuvent poursuivre leurs études afin de se spécialiser : DE de puériculture, DE d'infirmier bloc opératoire, DE d'infirmier anesthésiste, Master de Pratiques avancées, ..

La formation dure 3 ans dont :

**2100 heures de formation théorique**

Les unités d'enseignements se répartissent sur 6 semestres

**Unités dites "contributives"** issues d'autres disciplines : Sciences humaines, sociales, droits. Sciences biologiques et médicales. **Unités dites "cœur de métier"** : Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes, Sciences et techniques infirmières, interventions, Intégration des savoirs et postures professionnelles infirmières. **Unités "méthodes de travail"**

**2100 heures de stages cliniques**

Les stages cliniques comprennent obligatoirement le passage dans 4 types de disciplines : Soins de Longue Durée et Soins de Suite et Réadaptation (SLD et SSR). Soins de Courte Durée (Médecine, Chirurgie, Obstétrique). Soins en Santé Mentale. Soins en Lieux de Vie.

Les stages se répartissent de la façon suivante :

1ère année = 15 semaines, 2ème année = 20 semaines, 3ème année = 25 semaines.

L'institut organise les lieux de stages sur son territoire pour les étudiants. (Stages à l'international possibles)

Quelques chiffres...

**3 ans**  
de formation

**50%**  
d'enseignements

**50%**  
de stage

## Quels contenus ?

## Qualités requises...

Sens des responsabilités  
Capacités d'organisation  
Rigueur et méthode  
Travail en équipe  
Intérêt pour l'autre  
Concentration  
Capacité à s'engager  
Curiosité

## Méthodes pédagogiques ?

Les enseignements sont réalisés sous **différentes formes** : cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques, méthodes pédagogiques interactives (Simulation en santé, Ludopédagogie) travaux personnels guidés.

Au cours de sa formation, l'élève IDE sera **guidé** pour favoriser sa progression et développer des aptitudes professionnelles indispensables au métier.

En outre, il bénéficiera d'un **suivi pédagogique individualisé**

